



Le Festival International du Film Francophone de Namur

présente

Le 12^{ème} Forum de Namur
Atelier d'expertises

du 2 au 5 octobre 2015

en partenariat avec la Fédération Wallonie Bruxelles, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC – Québec), l'Office fédéral de la culture suisse, le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle du Grand Duché de Luxembourg et de Téléfilm Canada, avec le soutien de TV5 Monde et d'Unifrance.



Introduction

Le Festival International du Film Francophone de Namur organise cette année la 12^{ème} édition du **Forum de Namur – Atelier d’expertises**. A l’origine de sa création résidait l’envie commune du FIFF et de ses partenaires de poursuivre leur réflexion quant au processus de création filmique, dans le but d’offrir un accompagnement toujours plus approprié et efficace aux artisans du cinéma francophone lors de la phase de développement de leur projet.

Tout au long de ces 11 premières éditions, **le Forum a expertisé 84 projets**, dont 6 travaillés en 2014 dans le cadre du 29^{ème} FIFF et 78 analysés entre 2004 et 2013. Sur les 78 projets expertisés lors des 10 premières éditions, 33 ont été finalisés : ils ont été et vont être projetés en salles dans de nombreux pays, présentés en festivals et certains d’entre eux ont même été primés. Et 6 projets sont actuellement en postproduction. Ainsi, **50% des projets expertisés ont vu le jour** dans le paysage cinématographique francophone.

Pour cette 12^{ème} édition, le Forum permettra à 5 ou 6 projets de longs métrages francophones, chacun représenté par son producteur et son auteur, de bénéficier des conseils et recommandations de 5 experts de renom: un producteur, un scénariste, un expert en développement, un expert en diffusion et un directeur de casting.

Ce dossier vous permettra de découvrir l’intérêt professionnel de cet atelier d’expertises et vous aidera à cerner au mieux les conditions d’admissibilité auxquelles tout participant doit répondre pour présenter sa candidature.

1 - Présentation et objectifs

Se déroulant sur 4 jours, **le Forum de Namur** du Festival permet à des producteurs francophones, porteurs d’un projet de long métrage de fiction en développement, de bénéficier d’expertises leur permettant d’évaluer et de renforcer la faisabilité de leur projet.

Dans le cadre de cet atelier, des projets de longs métrages de fiction se voient offrir **un accompagnement créatif et productionnel** leur permettant de faire le point sur leur avancement à des stades divers et souvent décisifs pour leur orientation. Le Forum est également **un facteur important de mise en réseau**, permettant à des producteurs d’horizons éloignés de se rencontrer et de mettre sur pied des projets communs.

A plus grande échelle, le Forum s’inscrit dans une chaîne d’évènements mis en place par les partenaires francophones pour contribuer au développement de leurs cinématographies, notamment l’Atelier Grand Nord, consacré à l’écriture, et les Rencontres de la coproduction de Paris.

2 - Participants

- 5 ou 6 producteurs et auteurs francophones porteurs de projets de long métrage de fiction à l'étape du développement.
- 5 professionnels francophones dont l'expertise est reconnue internationalement. Le groupe des experts comprendra un scénariste, un producteur, un expert en développement, un expert en diffusion et un directeur de casting.

3 - Conditions d'admissibilité

Les producteurs participants devront répondre aux conditions suivantes :

- Etre ressortissant de l'Espace francophone.
- Présenter un projet
 - Dont le scénariste et le réalisateur sont des ressortissants de l'Espace francophone, et dont la société de production a son siège social établi en francophonie ;
 - Ayant déjà acquis une part de financement en production ou en passe de l'avoir,
 - Ayant de préférence déjà reçu une aide à l'écriture (à préciser dans la fiche d'inscription).
 - Ayant de préférence déjà trouvé un coproducteur francophone
 - Dont le scénario est rédigé en français.
- **Seuls les dossiers de candidature complets, c'est-à-dire comportant tous les documents mentionnés dans la fiche d'inscription et toutes les annexes, en français, seront pris en considération.**
- **Attention, un projet ne peut pas être présenté plus de deux fois.**

Les dépenses relatives aux repas et à l'hébergement des producteurs et auteurs dont le projet est sélectionné sont couvertes par l'atelier. **Les frais de voyage sont à charge du producteur et de l'auteur.**

4 - Sélection des projets

Les dossiers de candidature doivent nous être adressés le **30 juin 2015**, au plus tard, par courriel à forumproduction@fiff.be

Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés. La fiche d'inscription est à télécharger sur le site du festival www.fiff.be.

Tous les documents composant le dossier doivent être en français.

Tous les dossiers seront examinés par le FIFF. Les partenaires (OIF, SODEC, OFC, CNC, Film Fund Luxembourg, Téléfilm Canada et FWB) assureront un rôle de relais et de conseil lors de la sélection des projets.

Chaque candidat retenu sera personnellement informé du résultat. Les dossiers sélectionnés seront envoyés aux experts **mi-août**, date à laquelle sera officiellement communiquée la sélection.

Aucune nouvelle version du scénario ne sera acceptée **au-delà du 31 août**. Au-delà de cette date et jusqu'au 15 septembre, seule sera acceptée une note de l'auteur expliquant les éventuelles mises à jour et évolutions du scénario.

5 - Le dossier de candidature doit contenir

- Fiche d'inscription complétée ;
- Note de l'auteur et du producteur précisant leurs attentes vis-à-vis des expertises en matière de scénario, de financement du projet, de diffusion, le public visé, ... Cette note permettra aux experts de préparer au mieux les rendez-vous ;
- Filmographie de la société de production ;
- CV et filmographie du producteur et du coproducteur, le cas échéant ;
- CV et filmographie de l'auteur et du réalisateur ;
- Lettre de motivation du producteur à produire ce film et développement de la stratégie de production ;
- Lettre de motivation du coproducteur à coproduire ce film, le cas échéant ;
- Notes d'intention de l'auteur et du réalisateur en terme de choix esthétiques (image, son, musique, etc.) ;
- Proposition de casting développée ;
- Proposition de plan marketing développée ;
- Budget de production et plan de financement ;
- Synopsis et scénario COMPLET exigés ;
- Copie du contrat d'acquisition ou d'option des droits auprès de(s) l'auteur(s). S'il s'agit d'une adaptation, joindre également copie du contrat d'acquisition des droits de l'œuvre ou de l'option ;
- Lien(s) vers les films antérieurs du réalisateur ou du producteur ;

Tous les documents composant le dossier de candidature resteront confidentiels et ne seront communiqués qu'au comité de sélection et aux experts en cas de sélection.